



12 rue de l'Amiral Exelmans
67640 FEGERSHEIM

contact@mdr-services.com
<https://www.mdr-services.com>

CONTRAT DE SERVICES WEB

ARTICLE 1 : DÉFINITIONS

Est appelé fournisseur la société MDR Services, 12 rue de l'Amiral Exelmans, 67640 FEGERSHEIM, France
Est appelé client la personne physique ou morale signataire du devis.

L'Internet est un ensemble de réseaux interconnectés, situés à travers le monde.

Est appelé identifiant le couple nom d'utilisateur / mot de passe permettant au client de s'identifier sur le réseau.

Est appelé espace web un espace de stockage alloué par MDR Services à chaque client.

Est communément appelé netiquette l'ensemble des règles d'usage des utilisateurs d'Internet, parmi lesquelles :

- ne pas envoyer de courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande ("junkmail" ou "spam").
- ne pas poster un message dans un ou plusieurs groupes de discussion, avec un contenu sans rapport avec le thème de ces groupes.
- respecter les droits d'auteurs.

ARTICLE 2 : OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles MDR Services met à disposition de son client ses produits.

Toute commande d'un ou de plusieurs produits MDR Services implique l'acceptation du présent contrat.

Le présent contrat est souscrit pour une période d'un an à compter du 1er règlement relatif à l'achat du produit commandé, ou à compter de la date d'achat du nom de domaine qui détermine le début de la date de l'hébergement.

Il est renouvelable de plein droit par période d'une année. Le paiement de la redevance annuelle doit parvenir à la société MDR Services au plus tard une semaine avant la fin de chaque annuité (la date de la facture faisant foi). Tout défaut ou retard de paiement de la part du client entraîne une rupture automatique du présent contrat. MDR Services se réserve le droit de mettre fin au présent contrat à n'importe quel moment et sans préavis, sous réserve de l'envoi d'une lettre recommandée au client (à l'adresse communiquée lors de l'inscription en ligne). Dans le cas d'un non-paiement, d'un manquement aux politiques d'utilisation ou pour toute autre raison à la discrétion de MDR Services, MDR Services aura le droit, sans aucun avis et immédiatement, de suspendre le compte du client en lui remboursant la balance non-utilisée de son paiement. En cas de violation des politiques d'utilisation du service, le compte du client pourra être suspendu sans remboursement.

ARTICLE 3 : LES PRODUITS

3.1 - Espace Web :

MDR Services propose au client l'hébergement sur ses serveurs DNS d'un nom de domaine et sur ses serveurs WEB d'un espace disque associé, moyennant le paiement d'une location dont le coût est fonction du produit choisi par le client. Le client pourra choisir son nom de domaine (adresse Web), dans la mesure où celui-ci est disponible et dans le respect de la charte de nommage suivant l'extension choisie. Le client dispose d'une totale liberté quant au contenu de son espace web, dans la mesure où il est conforme aux lois et règlements en vigueur en France et dans son pays d'origine. Il est notamment exclu de publier toute forme de contenu associé directement ou indirectement :

- à la pornographie
- à des programmes piratés (MP3, cracks ...)
- à un caractère raciste ou profane

MDR Services se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de mettre hors-ligne tout contenu qu'il estimerait non conforme aux lois françaises, internationales ou à la netiquette.

3.2 - Adresse email :

MDR Services met à la disposition du client des adresses email, des alias email et des redirections d'emails dont le nombre est défini dans la formule choisie par le client. Le client pourra choisir ses adresses dans la mesure où elles sont disponibles et acceptées par MDR Services. MDR Services se réserve le droit, à tout moment et sans préavis de supprimer une ou l'ensemble des adresses emails, alias et redirection, s'il estime que l'usage qui en est fait n'est pas conforme à la netiquette. Certaines adresses techniques sont réservées.

3.3 – Services associés :

En fonction de la formule choisie, MDR Services ajoutera des services supplémentaires concernant la gestion de l'espace web : administration de l'espace web et des comptes emails, accès à des statistiques d'accès, réalisation de pages internet simples...

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le client s'engage à fournir des informations justes et sincères lors de la réservation de son ou ses noms de domaine. Il s'engage à prévenir MDR Services de tout changement concernant les données fournies et serait seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées.

Le client assume seul l'entière responsabilité des éventuelles atteintes à la propriété intellectuelle ou industrielle de tiers, à l'ordre public et aux bonnes moeurs et de tout autre litige concernant le ou les noms de domaines achetés via MDR Services.

Le client est seul responsable du choix du ou des noms de domaine achetés. En aucun cas MDR Services ne saurait être tenu responsable de recours concernant un nom de domaine acheté via MDR Services.

Le client doit maintenir une adresse email et une adresse postale valides. Le client s'engage à ne pas tenter de pénétrer les systèmes informatiques de MDR Services ou tenter de le faire.

Le Client s'engage à conserver une copie des données informatiques transmises. Cela comprend notamment une copie des fichiers mis en ligne sur son espace d'hébergement web.

4.1 - Limitation des ressources :

MDR Services fournit des packs d'hébergement qui permettent l'utilisation de scripts CGI, PHP et d'autres programmes exécutables. Ces scripts utilisent beaucoup plus de ressources système que de simples pages HTML, il y a donc certaines restrictions dans l'utilisation de ces fonctionnalités. Les scripts doivent utiliser des ressources systèmes acceptables. Les scripts qui utilisent un très grand nombre de cycles de CPU et un très grand espace mémoire RAM devront être suspendus ou des frais additionnels pourront s'appliquer. MDR Services fera son possible pour aviser les clients qui utilisent des scripts utilisant un trop grand pourcentage de ressources système avant de suspendre ceux-ci. Par contre, si les scripts causent des problèmes aux autres clients ou que ceux-ci prennent beaucoup trop de ressources ils pourront être stoppés sans préavis.

L'utilisation d'applications consommant énormément de ressources (phpNuke, PhpBB ...) peuvent entraîner la suspension immédiate de votre compte sans préavis

Les scripts ne doivent en aucun cas interagir avec la configuration du serveur ou le matériel. L'exécution de scripts de ce genre pourra entraîner l'annulation immédiate du compte client sans remboursement.

4.2 - Utilisation de PHP/MySQL :

Le client est averti que l'utilisation abusive (ou reposant sur une programmation incorrecte) de MySQL et PHP (scripts en boucle, connexion persistante, etc.) peuvent être de nature à rendre incompatible le fonctionnement du site sur un serveur mutualisé, et exposer le site concerné à une suspension sans préavis afin de garantir une qualité de service acceptable à l'ensemble des clients du serveur.

4.3 - Transfert de noms de domaine :

Par transfert d'un nom de domaine, on n'entendra non pas le transfert de la propriété effective du droit d'usage, mais le transfert technique de prestataire (changement de DNS). Le client affirme être propriétaire de ce droit d'usage lorsqu'il demande le transfert d'un nom de domaine ou bien être mandaté par le propriétaire susnommé. MDR Services effectuera les formalités nécessaires ou guidera le client dans l'accomplissement de ces formalités. Néanmoins, le client déclare avoir été averti que seule la personne nommée comme contact administratif pour ce domaine peut valider ce transfert. MDR Services ne saurait être tenu pour responsable de l'impossibilité de transférer ce nom de domaine ou des délais en résultant, cette impossibilité n'invalidant pas systématiquement le contrat d'hébergement. MDR Services n'est donc tenu à cet effet que d'une obligation de moyens.

4.4 - Transfert de noms de domaine .com, .net,.tv et .org :

Les demandes de changement de registrar vers Verisign - Network Solutions ainsi que les demandes de changement de délégation au sein de Verisign - Network Solutions (modification du contact facturation ou des serveurs de noms) doivent être validées exclusivement par l'adresse email du contact administratif du domaine concerné. Le client doit donc s'assurer au préalable que l'adresse email du contact administratif est valide afin de répondre favorablement aux différentes demandes .

Aucun bon d'achat ou remboursement correspondant au prix de l'hébergement ne sera effectué concernant le transfert (changement de registrar, de délation ou de serveurs de noms) d'un nom de domaine .com, .net ou .org non abouti.

La mise à jour des contacts administratifs, techniques ou de facturation sera facturée, ainsi que le temps nécessaire aux différents enregistrements techniques et administratifs pour le transfert.

4.5 - Facturation des noms de domaine :

MDR Services ne réglera aucune facture d'enregistrement ou de renouvellement de nom de domaine si MDR Services n'est pas le contact de facturation (billing contact). Toute modification du contact de facturation (billing contact) peut entraîner la suspension de la prise en charge par MDR Services de la facture du Registrar.

4.6 - Droit des marques :

Les noms de domaines enregistrés par le client sont de son entière responsabilité.

Le client s'engage à respecter la législation en vigueur concernant le droit des marques. MDR Services rappelle au client que la contrefaçon de marque est sanctionnée pénalement. Il s'agit en effet d'un délit pénal. Les peines qui peuvent être prononcées sont des Amendes, voire des peines d'emprisonnement, et des fermetures d'établissement.

MDR Services ne pourra être tenu responsable du non-respect de la législation par le client et lui rappelle qu'en cas de poursuites civiles ou pénales à son encontre, MDR Service pourra suspendre l'utilisation de son nom de domaine à la suite d'une injonction effectuée par une autorité judiciaire.

4.7 – Propriété intellectuelle :

Dans le cadre de la fourniture par MDR Services d'un site internet au client, les droits sont partagés de la manière suivante :

- L'architecture et la mécanique « technique » du site reste la propriété de MDR Services et pourra être cédée dans le cas d'un changement de prestataire.
- Les textes, images et autres documents sont fournis par le client et restent sa propriété exclusive.

4.8 - Renouvellement en retard :

Dans le cas d'un renouvellement en retard [c'est à dire passé la date d'échéance], la commande est majorée de 30 euro HT de frais de renouvellement manuel.

4.8 - Retard de paiement

Dans le cas d'un dépassement du délai de paiement d'une facture d'hébergement, une pénalité de 10,15% par mois ainsi que des frais de recouvrement de 40 € seront appliqués

ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉ DE MDR Services

MDR Services s'engage à tout mettre en oeuvre pour procéder à l'enregistrement/transfert/renouvellement des noms de domaine après validation du règlement de la commande correspondante. Il s'agit toutefois d'une obligation de moyen et en aucun cas une obligation de résultat.

5.1 - Contenu :

MDR Services n'exerce pas de contrôle sur le contenu émis par le client, que ce soit à travers son espace web ou les courriers qu'il serait amené à envoyer. En aucun cas MDR Services ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait:

- d'informations, de sons, d'images, de textes et de documents multimédia contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur son espace web par le client.
- de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux oeuvres contenues ou diffusées, en intégralité ou partiellement sur l'espace web du client.

5.2 - Accessibilité :

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le client déclare connaître, MDR Services ne peut en aucune manière être tenu responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites, dans le monde ou de ralentissements, des difficultés d'accès au site du client. MDR Services ne peut pas non plus être tenu responsable du non-acheminement de courriers électroniques, articles de forum de discussion, du fait des mêmes limitations et caractéristiques de l'Internet. MDR Services se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration sans droit à indemnités. Cependant, MDR Services s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption.

5.3 - Sécurité :

La responsabilité de MDR Services ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'espace web du

client ou pour un piratage des boites aux lettres du client et ce, malgré toutes les mesures de sécurité prises par MDR Services.

5.4 - Déni de garanties :

Le service de MDR Services est fourni sur une base de disponibilité . MDR Services dément spécifiquement n'importe quelle autre garantie, y compris n'importe quelle garantie de valeur marchande ou de forme physique pour un but particulier. En aucun cas MDR Services ne sera responsable des dommages consécutifs, indirects, spéciaux ou fortuits. Même si MDR Services a été informé par le client de la possibilité d'une telle perte ou dommages potentiels. Si le service de MDR Services au client était perturbé, ou en défaut de fonctionnement pour toutes raisons, MDR Services est non responsable pour la perte de revenus du à une interruption de service.

5.5 - Force majeure :

MDR Services ne sera pas tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence. Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence. Cependant si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à 30 jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent contrat par l'une ou l'autre des parties huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision.

5.6 - Indemnité :

Le client convient de défendre, garantir et tenir le fournisseur innocent contre toute perte, dommage ou réclamation, (y compris mandataire honoraire) reliés à l'usage de ce service fournit par le fournisseur au client sous cet accord, y compris mais non limité à : fausse publicité, responsabilité réclamée pour produit ou service vendu par le client, "copyright" ou marque déposée, interruption ou défaut du fonctionnement du service ou pour tout contenu soumis par le client.

ARTICLE 6 : RÉSILIATION

Tout défaut ou retard de paiement de la part du client entraîne une rupture automatique du présent contrat. Le client peut résilier son abonnement avant le terme en le signifiant à MDR Services par écrit (lettre recommandée avec AR). Cette résiliation n'entraîne aucun remboursement.

Si la demande intervient après la date de début d'hébergement (et/ou d'achat de nom de domaine), le client sera tenu de régler cet achat de nom de domaine ainsi que l'hébergement annuel correspondant. D'autre part, le client note qu'il lui sera facturé des frais correspondants aux différentes interventions techniques et administratives entraînées par cette résiliation.

ARTICLE 7 : CONDITIONS PARTICULIÈRES

En cas d'achat de nom de domaine par MDR Services pour le client, MDR Services sera inscrit comme contact technique par défaut (sauf demande expresse de la part du client). Le propriétaire du nom de domaine est toujours le contact administratif. En cas de transfert, le client s'engage à inscrire MDR Services comme contact technique dans les informations du nom de domaine. Faute de quoi, MDR Services ne pourrait être tenu responsable de la non mise à jour des informations nécessaires au bon fonctionnement dudit nom de domaine. Ces droits seront restitués à la fin du présent contrat.

ARTICLE 8 : PRIX

Les prix des loyers et prestations proposés sont ceux mentionnés sur le bon de commande. Ils s'entendent toutes taxes comprises (TTC) et sont payables d'avance en euros pour une période annuelle. MDR Services pourra modifier ses prix à tout moment sans préavis. Le prix des prestations payées d'avance est garanti pour la période concernée. MDR Services se réserve le droit de répercuter sans délai toute nouvelle taxe ou toute augmentation du taux des taxes existantes.

ARTICLE 9 : LOI APPLICABLE, ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Le contrat de prestations d'hébergement d'un système d'informations en ligne est soumis à la loi française.

En vue de trouver ensemble une solution à tout litige qui surviendrait dans l'exécution du présent contrat, les contractants conviennent de se réunir dans les dix jours à compter de l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, notifiée par l'une des parties.

Si au terme d'un délai de dix jours, les parties n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution, le litige serait alors soumis à la compétence juridictionnelle du tribunal de commerce de Strasbourg.